

**Quinzième session du groupe de travail de  
l'Examen périodique universel  
(21 janvier – 1 janvier 2013)  
France**

**Intervention du Représentant permanent adjoint de la République de Moldova**  
*Genève, le 21 janvier 2013*

Merci Monsieur la Président.

Monsieur le Président,

La délégation de la République de Moldova voudrait en premier lieu remercier la France pour la présentation de son rapport national.

Nous souhaiterions également féliciter la France pour la présentation de son rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été faites au cours du premier cycle de l'Examen périodique universel.

La République de Moldova salue les efforts, entrepris par la France, les dernières années, en vue d'améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le pays, y compris la création du Défenseur des droits de l'homme, qui a été inscrite dans la Constitution et mise en place en mars 2011.

Nous nous félicitons de l'adoption par la France des mesures afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes y compris le rétablissement d'un Ministère des Droits des femmes de plein exercice et la mise en place d'un gouvernement paritaire.

1. Nous recommandons à la France de réaliser systématiquement une étude d'impact de toutes les mesures (lois et décrets) intéressant les droits des femmes.

La République de Moldova se félicite des progrès réalisés par la France dans lutte contre les violences commises à l'encontre des femmes.

2. La République de Moldova recommande à la France de mettre en place l'Observatoire national des violences faites aux femmes, qui aura aussi pour mission d'organiser leur prévention, la protection et l'accompagnement des victimes.

Nous notons avec satisfaction l'engagement de la France dans la protection des enfants et les dispositifs mis en place pour accompagner les enfants victimes de telles pratiques.

3. Nous recommandons à la France de poursuivre l'approche transversale centrée sur les droits des enfants, visant à mettre en place un cadre stratégique national de protection de l'enfance.

Je vous remercie.